

**POLITIQUE DE LA VIE NOCTURNE  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

—  
**MÉMOIRE**

**"DE L'IMPORTANCE DE BÂTIR UNE POLITIQUE DE LA VIE NOCTURNE  
S'APPUYANT SUR LES CULTURES NOCTURNES ALTERNATIVES"**

**22 MARS 2024**

**QUI SUIS-JE ?**

Elsa F., active dans le milieu culturel depuis près de 10 ans, française installée à Montréal depuis autant d'années. Je suis une noctambule. Qu'il s'agisse de sortir danser en club, dans des événements organisés par des collectifs indépendants, d'aller au théâtre, boire un verre dans un bar, me détendre dans un des nombreux parcs de la ville, manger tard le soir dehors ou profiter des festivals qui font de Montréal une ville touristique de renommée internationale. Cela dit, cette renommée ne doit pas être prise pour acquise.

Je suis présentement candidate au doctorat à l'INRS. J'ai réalisé un mémoire de maîtrise sur la scène techno montréalaise (2021). Je suis journaliste et pendant 6 ans (2016-2022) j'ai couvert, à titre de correspondante montréalaise pour le magazine français Trax, la richesse des scènes électroniques locales afin de les faire rayonner à l'international. Sans être une experte des "*night studies*" comme le sont d'autres chercheur.euses, mes années d'expérience en tant que noctambule, mes intérêts de recherche et mes expériences de travail m'ont permis de développer une opinion informée sur le sujet, ce qui m'amène aujourd'hui à vous présenter ce mémoire.

À titre de future chercheuse, je regrette de ne pas pouvoir formuler une opinion basée sur des données statistiques, ce qui, selon moi, manque cruellement aux discussions entourant cette Politique. J'aurais par exemple aimé avoir accès à (au moins) une partie des données collectées dans le cadre des différents projets pilotes menés sur la prolongation des heures d'ouverture des bars et du service d'alcool, tout en reconnaissant que les différents services municipaux (service incendie, SPVM, STM) et les parties prenantes de la nuit ont un pouvoir discrétionnaire sur le partage de données. De plus, afin de convenablement 1) évaluer l'effet des mesures adoptées temporairement qui ont permis la prolongation d'ouverture des bars et 2) effectuer des estimations statistiques d'impact de nouvelles réglementations favorisant le développement de l'économie nocturne de Montréal, il est critique d'accéder aux données brutes collectées par les diverses parties prenantes concernées par la nuit montréalaise. Il est donc nécessaire de s'asseoir autour d'une table pour discuter de l'enjeu de l'absence de données sur les activités nocturnes.

Non seulement les données sur les usages et activités nocturnes sont nécessaires pour soutenir la prise de décision, mais elles sont aussi la clé du développement d'une Politique basée sur un principe de transparence. C'est aussi un élément important pour la compréhension des réalités de chacune des parties prenantes participant au processus.

Ainsi, ce mémoire est en partie basé sur les observations que j'ai pu faire en tant que chercheuse, en tant que journaliste et mon expérience en tant que membre du Conseil de nuit de MTL 24/24 depuis un an.

## **INTRODUCTION**

Tout en reconnaissant l'importance de l'apport d'investisseurs issus de la communauté d'affaires pour développer une Politique nocturne efficace et favoriser des activités culturelles nocturnes pérennes, il est fondamental de s'appuyer sur et les cultures nocturnes locales. Les cultures nocturnes englobent les pratiques, les traditions et les modes de vie qui se manifestent pendant la nuit, comme la musique, la danse, les arts visuels, la gastronomie et bien plus encore. Ces cultures de nuit sont souvent le moteur de l'économie nocturne, attirant les résidents locaux et les touristes et générant des revenus significatifs. Selon le rapport d'impact économique produit par MTL 24/24 (MTL 24/24 ; 2022), il est estimé que les activités socioculturelles de la nuit montréalaise a généré 2.26 G\$ en dépenses directes en 2019, ce qui représente 121 M\$ en revenus de taxes pour tous les paliers gouvernementaux et 33 359 emplois sur le territoire de la Ville de Montréal, culminant à une masse salariale de 994 M\$. L'hypothèse est donc qu'une nuit montréalaise plus accessible à tous engendrera des retombées économiques qui éclipsent les résultats de 2019.

La pandémie de covid-19 a également souligné l'importance de ces secteurs, car ils soutiennent un grand nombre d'emplois, notamment dans l'hospitalité, la restauration et le transport. Armé de résilience et d'un esprit innovateur et créatif, le secteur culturel et artistique a prouvé, encore une fois, son importance dans la société, dans la création de lien social, malgré les mesures de distanciation.

De plus, les industries culturelles nocturnes contribuent de manière significative à l'identité et au rayonnement de la ville en tant que destination artistique et culturelle. Elles renforcent l'image de la ville comme un lieu dynamique où la créativité prospère, attirant ainsi l'attention et les visiteurs du monde entier.

Cependant, il est crucial de ne pas limiter les orientations de la Politique de la vie nocturne et du plan d'action qui en découlera uniquement à des considérations économiques. En effet, il est essentiel de comprendre la nuit comme un espace-temps favorisant le développement de liens sociaux entre les individus et au sein des communautés, tout en étant un élément intrinsèque de l'identité de la ville. Sur le plan individuel et collectif, les activités nocturnes collectives sont souvent perçues comme des expériences transformatrices et comme un élément crucial de la construction identitaire des personnes, en particulier au sein des communautés marginalisées, qui ont historiquement été le moteur des activités culturelles nocturnes.

La nuit représente un espace-temps propice à l'innovation et à l'émergence de cultures artistiques et professionnelles qui finiront en partie par s'intégrer dans des lieux institutionnalisés tels que les grands festivals de danse et de musique, ainsi que les productions culturelles à gros budget destinées au grand public. Avant de devenir partie intégrante de la

programmation de festivals renommés comme Piknic Electronik/Igloofest, Osheaga, MUTEK, Festival Jazz de Montréal ou d'événements internationaux, les artistes locaux ont souvent débuté dans des événements culturels "alternatifs" ou *underground* locaux.

La scène musicale indépendante a pris racine dans de petites salles de concert locales telles que la Sala Rossa, la Casa del Popolo ou le feu Divan Orange, avant de connaître un succès international, comme en témoigne le parcours de groupes tels que Arcade Fire ou Half Moon Run. Il est par ailleurs tout à fait possible que les acteurs de l'*underground* ne souhaitent pas traverser la frontière de l'institutionnel et préfèrent rester dans les marges. Ils font partie de l'équilibre de l'écosystème culturel montréalais et leur légitimité n'est plus à prouver. L'intégration de la culture techno berlinoise au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO démontre bien que les cultures *underground* ont leur place dans nos sociétés et qu'en plus de leur permettre de se développer, il faut les protéger.

Les danseur.euses qui participent désormais à des productions de grande envergure, comme celles de Brigitte Poupart en ce moment-même à l'Arsenal, ont souvent débuté dans des studios de danse communautaires. De la même manière, avant d'occuper des postes au sein d'organisations culturelles de renommée internationale (exemple des cofondateur.ices d'OCTOV qui travaillent aujourd'hui chez C2), les professionnel.les de la culture ont souvent acquis leur expérience en organisant des événements plus modestes mais tout aussi influents.

Ce qu'il convient de souligner ici, c'est que la nuit agit comme un véritable laboratoire d'expérimentation où la créativité en est le moteur principal. Cette créativité, initiée dans le contexte nocturne, finit par transcender les frontières de la nuit pour contribuer au rayonnement culturel de la ville à l'échelle internationale.

Il est par ailleurs primordial de rendre les nuits accessibles et inclusives, notamment en se penchant sur la question de l'accessibilité d'espaces publics gratuits. Il convient de noter que l'étude "Montréal nocturne : perspective jeunesse sur l'utilisation des espaces publics" commandée par le Conseil jeunesse, met en lumière l'importance d'avoir des espaces publics accessibles pour les activités nocturnes des jeunes, principalement des activités de socialisation. Des nuits accessibles et inclusives, se sont aussi des nuits sécuritaires, avec des activités nocturnes diversifiées, des rues éclairées et du transport collectif flexible.

Le succès de la Politique de la vie nocturne et du plan d'action qui en découlera dépend en grande partie de la prise en compte des cultures émergentes, alternatives et *underground* comme fondement de l'identité des nuits montréalaises.

## **Recommandations pour un plan d'action**

### **Court terme (6 mois - 1 an)**

Prenant exemple sur le poste de commissaire à la vie nocturne créé par la ville d'Ottawa

- **Création d'un poste de commissaire à la vie nocturne doté d'un budget et de pouvoirs réels pour :**

- Coordonner les interventions des différents acteurs (qui pourraient être regroupés au sein d'un Conseil de la nuit montréalais).
- Faire respecter la réglementation, la Politique de la nuit et son plan d'action.
- Mettre en place des mesures de médiation et de prévention des conflits, tout en assurant une concertation avec les citoyen.ne.s et la protection de l'exercice de leurs droits.

Prenant exemple sur les villes de Melbourne (Australie) et de Toronto, qui l'ont adopté avec succès :

- **Adoption du principe d'agent de changement pour :**
  - Protéger les lieux culturels indépendants face à la gentrification.
  - Protéger les résident.es installé.es et l'équilibre des quartiers.
  - Favoriser la diversité des lieux de vie nocturne et des nuits plus inclusives.

Prenant exemple sur les villes de Genève et Paris

- **Création d'un Conseil de la nuit montréalais**, entité consultative présidée par le Commissaire à la vie nocturne et composée de représentant.es des différentes parties prenantes de la vie nocturne pour :
  - Fournir des recommandations et des conseils pour orienter les décisions politiques.
  - Encourager la coopération entre les intervenants et garantir une mise en œuvre plus efficace des décisions.
- **Mise en place d'un observatoire de la vie nocturne pour :**
  - Collecter des données sur les pratiques culturelles nocturnes, la mobilité nocturne, les impacts de la vie nocturne pour être en mesure d'informer les acteurs de la nuit et les instances décisionnelles.
  - Créer des outils d'auto-évaluation pour les arrondissements.
  - Évaluer de façon indépendante les actions du commissaire à la vie nocturne
  - Évaluer de façon indépendante l'efficacité des mesures mises en place

#### **Moyen terme (1 an - 2 ans)**

- Création d'un **Bureau de la nuit**, indépendant du poste de Commissaire pour agir à titre de **guichet unique** pour aider les entreprises culturelles et commerciales oeuvrant dans le domaine nocturne;
- Mise en place des **programmes de financement pour la création et le maintien de lieux culturels alternatifs** afin de maintenir leur abordabilité et lutter contre la gentrification et l'inflation;
- Améliorer l'**offre de transports en commun** la nuit (fermeture plus tardive les fins de semaine, plus de bus de nuit, tester l'ouverture d'un nombre limité de stations de métro au-delà de l'heure actuelle de dernier passage);
- Évaluer l'affectation des revenus de tourisme et en réinvestir une partie dans le contenu créatif et la scène locale afin de maintenir et développer l'attractivité culturelle de la métropole (voir l'exemple de Berlin en relation avec Tourisme Montréal);

- Imposer de nouvelles normes de constructions résidentielles en zone d'intensité nocturne afin d'obtenir une meilleure insonorisation des résidences (ex.: triple fenestration non parallèle);

**En réponse aux questions de consultation posées p.16 de la Politique de la vie nocturne Initiatives menées ailleurs pour mitigation des appréhensions et pour favoriser la cohabitation :**

**Référence : (2019). "Cultures de la nuit : quels enjeux et quels défis ?", *L'Observatoire*, vol. 53, no. 1.**

- Sur la médiation comme outil de mitigation et de facilitation de la cohabitation
  - Utiliser l'art et la médiation culturelle pour faciliter la cohabitation. Voir les projets menés par **Association de Médiation pour un Usage Optimal de la Nuit (France)** et notamment le projet Les Pierrots de la Nuit.
  - Le **projet fair.kiez à Berlin**, dirigé par Klisch, Raab et Hartmann-Fritsch, met en avant le rôle des médiateurs de la nuit pour favoriser un environnement nocturne harmonieux. « Médiateurs de la nuit : le projet fair.kiez à Berlin », *L'Observatoire*, vol. 53, no. 1, 2019, pp. 74-76.
  - Mirik Milan, en tant que **Maire de la nuit d'Amsterdam**, a démontré le potentiel d'un leadership nocturne dédié à la médiation et à la gestion des conflits. « Le Maire de la nuit comme médiateur », *L'Observatoire*, vol. 53, no. 1, 2019, pp. 46-46.
- Plusieurs villes françaises telles que Lyon, Rennes, Aix, Brest et Nancy ont adopté des **chartes de la vie nocturne**, établissant des normes et des principes de bonne conduite pour promouvoir une cohabitation pacifique et respectueuse entre les différents acteurs nocturnes.

**Outils existants ou en cours d'élaboration pour outiller les entreprises et favoriser la cohabitation**

- Sami Kanaan met en avant la nécessité d'une approche collaborative, l'importance de comprendre la nuit par des expériences concrètes, l'attention portée au tourisme nocturne et la vitalité de la scène culturelle malgré les défis rencontrés. « Genève : pour une "gouvernance de la nuit" collaborative et horizontale », *L'Observatoire*, vol. 53, no. 1, 2019, pp. 47-48.
- Le **Grand conseil de la nuit à Genève** est un modèle à suivre. Ces instances de concertation regroupant différents acteurs (institutions, associations, organismes spécialisés, personnalités qualifiées) permettent de discuter des problématiques nocturnes, de proposer des solutions concrètes et de favoriser le dialogue entre les parties prenantes.

**Thème 2 : Écosystème nocturne**

- Exemples nationaux ou internationaux pour soutenir les partenaires de la vie nocturne  
Référence : Guérin, F. (2017). *Une politique publique de la vie nocturne déconnectée de la citoyenneté des sortants. Le cas du conseil de la nuit parisien* (p. 61-69).

Les apprentissages qui émergent du cas du Conseil de la nuit parisien sont à prendre en compte afin de ne pas répéter les mêmes erreurs à savoir :

- Manque de suivi et d'efficacité des chartes locales : les chartes locales mises en place par le Conseil de la nuit n'ont pas toujours été suivies d'effets en raison d'un manque de suivi et de médiation efficace → commissaire à la vie nocturne avec de réels pouvoirs pour s'assurer que la Politique et le plan d'action sont mis en oeuvre par les arrondissements et les acteurs concernés.
- Absence d'évaluation externe et indépendante : il a été souligné qu'il manquait une évaluation externe et indépendante des actions du Conseil de la nuit, ce qui aurait permis de mesurer l'impact réel des initiatives prises → Observatoire de la nuit comme entité d'évaluation indépendante.

### **Quelle pourrait être ma contribution à la mise en œuvre de la Politique ?**

Participer, en tant que citoyenne, à la création d'une entité consultative, un Conseil de la nuit montréalais, composé de représentants des différentes parties prenantes de la vie nocturne, afin de fournir des recommandations et des conseils pour orienter les décisions politiques.

Cette entité consultative, en collaboration avec le ou la commissaire à la vie nocturne, pourrait également se voir confier le mandat d'agir comme organisme de coordination, facilitant la collaboration entre les acteurs de la vie nocturne et les autorités municipales. Elle pourrait jouer un rôle clé dans la mise en place de mécanismes incitatifs pour mobiliser la communauté d'affaires, en mettant en avant les bénéfices économiques des activités nocturnes et en proposant des incitations financières pour encourager les investissements dans ce domaine.

- Zones de vitalité nocturne. Comment les définir, quelle gouvernance ?

Pour définir les zones de vitalité nocturne, il serait important de prendre en compte des critères tels que le zonage, l'accessibilité et le voisinage, en particulier dans les zones industrielles où les activités nocturnes peuvent être plus facilement intégrées. La gouvernance de ces zones pourrait reposer sur un modèle basé sur des consultations auprès des instances décisionnelles.

### **Thème 3 : Gouvernance et leviers municipaux**

En ce qui concerne la gouvernance et les leviers municipaux, nous recommandons de prioriser les règlements municipaux concernant le bruit, l'agent de changement et l'accès à des lieux transitoires, dans une perspective de « City of Yes » (comme New-York).

Dans une « City of Yes », les autorités municipales adoptent une attitude proactive envers les propositions émanant de la communauté, cherchant à faciliter plutôt qu'à entraver les initiatives novatrices. Cela peut se traduire par une réglementation souple, des procédures simplifiées pour les permis (un guichet unique comme le Bureau proposé plus haut), des incitatifs financiers pour les projets créatifs, et une volonté de collaborer avec les acteurs de la société civile pour promouvoir le développement urbain durable et inclusif.

Dans cet esprit de facilitation des actions citoyennes, nous soulignons la nécessité de réexaminer les règlements qui pourraient entraver la mise en œuvre des objectifs de la Politique de la vie nocturne.

#### **Thème 4 : Santé et sécurité**

Pour garantir la santé et la sécurité des populations nocturnes, nous proposons de mettre en place des mesures telles que le renforcement de la sécurité des femmes et des populations LGBTQ+, le soutien financier pour la formation des acteurs nocturnes et la création d'un Bureau de la nuit comme ressource pour encadrer les orientations.

Les organismes déjà existants comme le GRIP ou le programme d'accréditation Commande un angelot doivent pouvoir bénéficier de financement (au fonctionnement) pour poursuivre leurs actions et continuer d'accompagner les actions de protection de la population et des particulièrement des groupes marginalisés.

#### **Conditions de succès**

- Structure de gouvernance à portée opérationnelle appuyée sur une coordination inter-arrondissements;
- Volonté politique de développement de la culture nocturne et alternative comme pilier de l'identité montréalaise;
- Collecter des données sur les pratiques nocturnes et mesurer l'impact réel des initiatives prises par les instances municipales et les arrondissements
- Financer l'accessibilité des salles et des événements nocturnes alternatifs pour maintenir l'abordabilité;
- Développer des zones culturelles nocturnes dans les secteurs industriels (Sud Ouest, Rosemont, Boulevard Saint-Laurent)

#### **Conclusion**

Montréal a l'opportunité de devenir un modèle international en matière de gestion de la vie nocturne, en reconnaissant la richesse de ses cultures nocturnes et en mettant en place une gouvernance qui respecte et protège ce patrimoine unique. Par ces recommandations, nous invitons la Ville de Montréal et ses partenaires à s'engager résolument dans cette voie, pour le bénéfice de tous les Montréalais et Montréalaises.